

Sylvaine Bulle

LES VILLES PALESTIENNES ENTRE PASSÉ COLONIAL ET AVENIR INCERTAIN

« Les Palestiniens sont l'actuel, l'intempestif du Moyen-Orient, car ils portent au plus haut la question du Territoire... Ce qui compte dans les États de non-droit, c'est le processus de libération forcément nomadique. »¹ écrivait Gilles Deleuze en 1990 à propos du soulèvement national palestinien.

La crise israélo-palestinienne pose de façon large, obsédante ou urgente la question de la définition du territoire, là où il est travaillé par un conflit de légitimité entre deux communautés (la Nation israélienne d'un côté, la communauté palestinienne de l'autre), là où l'espace, pour ne pas dire la ville, l'habitat, sont au croisement de toutes les stratégies militaires, politiques, religieuses. Et toute l'histoire récente des villes palestiniennes (Hébron, Gaza, Bethléem, Ramallah et Jérusalem) est le reflet d'un conflit territorial affleurant à la surface du paysage, paysage vécu, éprouvé voire douloureux.

Mais si l'acuité de la « question palestinienne », en raison des enjeux locaux ou géopolitiques, nourrit sans relâche les travaux des chercheurs et divers observateurs, peu d'attention a été apportée à « l'objet urbain palestinien » contemporain. Là où on donnerait celui-ci comme a priori épuisé, il demeure au contraire peu étudié, tant la connaissance de la ville palestinienne reste entravée par la question politique ou territoriale. Et dans la profusion des analyses politiques ou historiques (et autres récits de guerre consignés dans des carnets de route de la Palestine occupée) la ville disparaît comme si le territoire n'avait pas de formes spatiales, sinon sociales.

Dans ses conditions, comment parler de la ville, de l'architecture en Palestine (occupée ou autonome)²? Peut-on appréhender de façon non dramatique la « question urbaine » dans une situation de guerre, de menace?

Nous n'entendons pas ici démêler les rapports difficiles ou métaphoriques entre terre, territoire et identité (qui il est vrai ne peuvent guère être pensés en dehors des enjeux de pouvoir, de souveraineté). On évoquera

plutôt l'« objet urbain » saisi dans ses différentes temporalités, mais aussi dans son actualité, celle d'un territoire non pacifié.

L'exception palestinienne

Tout travail d'investigation sur les formes urbaines de la guerre ne peut ignorer les intentionnalités politiques qui ont fait naître les conflits en jeu, leurs continuités, discontinuités ou fluctuations. Celles-ci renvoient à une histoire longue, à une inégale présence des communautés en place engagées dans des processus de décolonisation, d'indépendance nationale et autres formes de lutte, ou encore à leur apprentissage difficile d'une historicité commune. Seule une perspective temporelle permet une retranscription des effets réels de la guerre : ce qui peut apparaître ici comme un désastre de l'histoire (la prise d'une ville, les destructions massives) peut apparaître là comme un simple seuil historique.

L'immersion dans les faits et événements de guerre renvoie également à l'analyse des discours, des écrits des uns et des autres, qu'il faut sans cesse décrypter, décoder. Les paradoxes du conflit territorial palestinien (ici décrit dans ses formes urbaines), ou ses singularités, ne permettent pas de dresser un constat linéaire des effets de cette guerre sur les villes.

1. In *Pourparlers*, Éditions de Minuit, 1990.

2. Nous appelons ici Palestine ou Territoires Palestiniens les territoires de Cis-jordanie ou de Gaza issus des frontières de 67. On rappelle que ceux-ci sont soit sous contrôle de l'Autorité palestinienne depuis 1996 (entités urbaines de Bethléem, Ramallah, Naplouse, Jéricho, Gaza), soit sous contrôle mixte israélo-palestinien (villages et bourgs intermédiaires situés le long des grands axes routiers ou à proximité des colonies d'implantation israéliennes). Jérusalem reste sous autorité israélienne et dépend de la Municipalité de Jérusalem. Le terme Palestine historique désigne lui la Palestine mandataire d'avant 1948, c'est-à-dire avant la division entre Jordaniens et Israéliens.



la transformation de la porte de Jaffa, vieille ville de Jérusalem.

Les temps de la guerre, seuils et fluctuations

Une guerre continue : tel est l'un des premiers paradoxes de la crise entre Israël et les Palestiniens. Depuis 1948, date de la création de l'État d'Israël et du conflit israélo-arabe qui s'en est suivi, en passant par les guerres des Six Jours (1967), du Kippour (1973) et par les guérillas urbaines (l'actuelle Intifada et celle des années quatre-vingt), la Palestine vit une guerre, physique, civile, militaire sans répit, sans interstice. À la différence d'autres conflits d'où ont pu émerger des dispositifs de réconciliation, de pacification, de reconstruction contemporains (le cas des Balkans, la guerre libanaise ou des guerres post-coloniales africaines par exemple), il ne peut être dit que la société retrouvera « une forme » d'avant-guerre ou que cette guerre aura une fin.

En même temps, l'attention spectaculaire apportée à la situation israélo-palestinienne a effectué un découplage entre crise urbaine et crise territoriale : toutes les analyses dans le champ de la recherche (ou dans le traitement médiatique) rendent d'abord compte des formes symboliques d'un conflit de légitimité, de souveraineté : réfugiés, colonies d'implantation, guerre des pierres, attaques meurtrières, soulèvements.

Il existe une sorte de « sécularisation » du conflit israélo-palestinien, qui perdure depuis un siècle (si on veut bien le situer dans un contexte large) et dont l'occurrence, la récurrence (sinon le symbolisme), auraient tendance à en gommer les effets urbains. Le précepte de la guerre s'est rabattu sur le concept géostratégique : le dessin urbain des villes palestiniennes (et notamment Jérusalem-Est) est assimilé à leur destin géopolitique (division, unification, occupation ou indépendance nationale). La ville, le territoire urbain ou rural, sont plus que jamais désignés comme des infrastructures géopolitiques qui permettent de pointer les lieux d'enjeux et de dispute au détriment de leurs significations urbaines, historiques.

Le paradoxe de la terre vide

La figure aiguë du conflit israélo-palestinien tient aussi à l'image du territoire palestinien : la Terre biblique, purifiée, préservée et donc nécessairement vierge de tout conflit...

Empty land, Holy land : voilà qu'au sein de stéréotypes ou d'un imaginaire collectif pesants et lourds, le paysage palestinien rural et urbain est devenu une surface, vierge de toute histoire. La Palestine a toujours été (et demeure) montrée dans les livres d'histoire (israéliens) mais aussi dans certains des récits orientalistes, comme une terre non habitée, non peuplée, sans villes, sans village, sans vie locale, sans ressources et donc sans culture. Cette terre-là ne peut être impure, elle doit être idolâtrée. L'icône a servi toutes les entreprises idéo-

logiques d'appropriation et toutes les lectures partielles des faits de guerre. Et cette représentation encore vive « de la Terre Vide » a longtemps empêché d'écrire l'histoire réelle de la Palestine contemporaine³.

C'est ne pas compter avec les formes urbaines bien réelles de la guerre. Les événements, les récits qui renvoient à l'histoire contemporaine de la Palestine sont connus et l'empreinte de la guerre en ville est forte : partage de la Palestine Mandataire, suite au plan de partition proposé par la Communauté internationale, division de Jérusalem en 1949, puis conquête de Jérusalem par Israël qui fait suite à sa victoire sur les armées arabes lors de la guerre des Six Jours (en 1967), occupation militaire des villes palestiniennes de Gaza et de Cisjordanie de 1967 à nos jours. Tous événements qui entraînent des bombardements, des fixations de frontières, des destructions de villages, de quartiers (arabes mais aussi juifs), l'incorporation forcée d'une partie de la population palestinienne restée sur place ou encore son exode (c'est le cas des réfugiés palestiniens).

Tous faits et effets de guerre sans cesse réactivés (puisqu'ils sont l'armature des revendications politiques des uns et des autres) mais qui occultent une séquence historique majeure de la Palestine : sa colonisation continue depuis le XVIII^e siècle par l'empire ottoman puis par les Britanniques, qui démarra donc bien avant l'occupation israélienne.

Une entreprise coloniale d'un siècle

La ville palestinienne a été et demeure une ville hybride, stratifiée par l'histoire coloniale. Elle est un champ de bataille depuis le premier jour de la conquête ottomane (pour n'évoquer que l'histoire des cent dernières années) puis chrétienne, de la tutelle britannique jusqu'au dispositif d'occupation militaire israélien, point d'accomplissement d'un urbanisme colonial. Trois vagues d'occupations successives en un peu plus de cent ans ont décidé de la morphologie et du système urbain palestinien contemporain.

La tutelle britannique, l'implantation des missions chrétiennes ou le désordre de la période ottomane ont marqué le paysage urbain palestinien. L'occupation militaire israélienne à partir de 1967, et le régime séparatiste qui en a découlé, ont joué un rôle d'accélérateur dans la transformation du tissu urbain. Cette dernière guerre constitue la face la plus lisible d'une longue histoire coloniale faite d'appropriations territoriales successives.

Lorsque les Britanniques entrèrent à Jérusalem en 1917, leurs intentions politiques étaient connues :

3. Telle est l'entreprise de la nouvelle historiographie israélienne qui apporte un éclairage nouveau sur l'Histoire d'Israël. Cf. Meron Benvenisti notamment et à sa relecture de la guerre de 48. Voir notamment *Sacred Landed*, Californian University Press, 2000.

liquider l'empire ottoman, instaurer une société nouvelle, moderniser la région sous tutelle turque et préparer l'avènement d'un capitalisme colonial éclairé au Levant, là où les enjeux économiques étaient importants. La Palestine ouvrait en effet sur des axes écono-



L'évocation d'un paysage immobile (Région de Beit Sahour-Bethléem).

miques majeurs : au nord sur Beyrouth par la mer, au sud sur l'Égypte et sur la nouvelle Turquie (par Gaza et Suez). Cette géopolitique fut plus tard bien comprise par l'État d'Israël qui aux premiers jours de la déclaration d'indépendance conquiert et développa d'abord les ports et les points de passages stratégiques.

La convergence des enjeux, des intérêts économiques avec l'intérêt politique, amorcée par les Anglais (en finir avec la domination turco-ottomane au sein d'un projet européen colonial moderniste et mettre en place des missions chrétiennes et autres administrations occidentales en Terre Sainte) puis achevée par les Israéliens, n'est pas sans rappeler d'autres formes connues de l'urbanisme colonial européen en Afrique ou en Inde⁴ : bénéficier des ressources, contrôler les populations locales sans nécessairement assujettir ces dernières.

Mais la Palestine mandataire sous tutelle britannique, ensuite partagée, puis occupée, n'a semble-t-il jamais été considérée par les différents colonisateurs (turcs, britanniques ou israéliens) comme terre d'expérimentation sociale et urbaine. Métropolisation, marquage d'une culture coloniale ou post coloniale, « détribalisation » ne peuvent être évoqués dans les colonisations successives de la Palestine et surtout pas de la part de pionniers juifs européens migrant par vagues successives à partir de 1936 pour préfigurer le futur État d'Israël.

L'État d'Israël, dès le plan de partition et plus encore pendant l'occupation des territoires palestiniens, n'a

jamais caché ses intentions. La Palestine demeurait avant tout l'espace laissé libre pour achever la guerre d'Indépendance et asseoir la nation israélienne.

Peupler, construire, occuper : un urbanisme conquérant se devait de marquer ces orientations fondamentales nouvelles⁵ sans qu'il soit fait état de quelque intention sociale ou culturelle auprès des populations locales et ancestrales : bédouins, palestiniens arabes (musulmans ou chrétiens), druzes. Pas de souhait d'assimilation, de « détribalisation », pas de mission civilisatrice (à la différence d'autres projets coloniaux), pas de démonstration faite aux indigènes, pas de souci de mixité urbaine, sociale et culturelle. Il n'en demeure pas moins que ce projet colonial contemporain, à travers ses propres modes de production et de contrôle de l'espace, incarne bien un idéal national par des villes remodelées, dans leurs usages et leurs morphologies.

La codification des lieux occupés

L'espace n'est pas neutre. Par temps de guerre, de conquête coloniale, s'appropriier ou altérer un territoire revient à le dépouiller non seulement de ses formes urbaines, de son architecture mais de sa mémoire collective. Toute entreprise de violence symbolique effectuée sur un espace à conquérir démarre par la modification sinon l'effacement de ses paysages urbains et ruraux existants mais aussi de ses pratiques urbaines.

Cartes, plans, images, archives deviennent autant d'actes de guerre. La carte géographique tout comme le document d'urbanisme sont des figures emblématiques des rapports de savoir et de pouvoir puisqu'ils permettent non seulement de représenter et d'informer sur un espace réel, mais aussi d'énoncer un projet politique ou territorial depuis les grandes stratégies géopolitiques jusqu'aux petites tactiques de l'habitat.

En Palestine, jusqu'en 1996 (quand les accords de paix donnèrent à l'Autorité nationale palestinienne la possibilité d'élaborer ses documents, ses données pour les zones autonomes) seules les institutions israéliennes détenaient et étaient en mesure de produire les informations cartographiques (militaires ou civiles). Cette « domination » d'une communauté sur une autre par la seule détention des sources d'informations urbaines a accompagné la fixation des limites et des frontières, les acquisitions et appropriations forcées, l'effacement des sites et finalement la création d'un autre paysage

4. On renvoie ici aux travaux de Paul Rabinow, notamment *French Modernism, Norms and Forms of the Social Environment*, M.I.T Press, 1989. Ou ceux de Gwendolyn Wright, notamment dans *The Politics of Design in imperial colonial urbanism*, Chicago Press, 1995.

5. « Il faut marquer l'attachement juif à Jérusalem... Les coloniaux et les Arabes saccagent la ville » aurait déclaré le Premier Ministre Ben-Gourion, lors de la proclamation de l'État d'Israël (cité par Meron Benvenisti, in *Jérusalem, une histoire politique*, Éd. Actes Sud, 1996).

urbain conforme aux énoncés politiques et représentations mentales souhaitées par l'État d'Israël.

Ainsi les cartes géographiques, archéologiques et les documents d'urbanisme réalisés depuis 1948 par l'administration militaire ont remplacé les documents plus neutres de l'administration britannique et ont homogénéisé le paysage. L'espace « réel » y tient peu de place : pas de mention des sites historiques ou archéologiques ou des identités morphologiques, pas d'indication des reliefs, montagnes. Les villages n'apparaissent pas ou leurs noms sont sacrifiés au profit d'une toponymie hébraïsée⁶. Il faut sans cesse rapporter la lecture des documents à l'espace réel pour en mesurer les écarts de représentation. Les sciences humaines (archéologie, urbanisme, géographie, linguistique) en temps de guerre ont également servi cette codification des lieux en condensant l'information politique, en normalisant ou en transformant les données, en figurant ou inventant même un autre territoire, sans prise avec la réalité urbaine préexistante.

Depuis un demi-siècle, les Palestiniens, attachés à la restitution affective de leur histoire⁷ et de leur géographie, à la légitimation obsédante de leur présence, réécrivent obstinément l'histoire narrée par les vainqueurs (l'État souverain israélien), quitte, eux aussi, à dissoudre quelques séquences ou à dévaloriser le contenu de l'histoire juive ou chrétienne⁸.

Le façonnage du territoire par le pouvoir

Les guerres successives (mais surtout la souveraineté d'Israël sur Jérusalem et sur une bonne partie de la Palestine) ont instauré des limites physiques à l'espace à partir duquel une division s'est établie puis accentuée. La création de la frontière ou ligne de démarcation entre la Cisjordanie et Israël en 1949 est sans doute le fait urbain, militaire et social majeur car elle concrétise la division politique par la séparation urbaine. Elle rend lisible le passage d'un projet politique à un projet sur l'espace obligeant les habitants à s'y adapter. En 1949, suite au plan de partition israélo-jordanien, fut dessinée par Abdallah Al Tal (pour la Jordanie) et par Moshe Dayan pour Israël, à la main, d'un seul trait, la ligne de démarcation sur un plan au 1/20000e séparant Israël de la Cisjordanie.

Cette ligne d'Armistice bientôt appelée « Ligne Verte », partage la ville de Jérusalem en deux parties : la partie orientale (arabe) et la ville nouvelle occidentale (essentiellement juive). Elle va devenir une métaphore de la partition et de l'expérience traumatisante de la séparation urbaine, sociale, puis économique entre deux communautés (même si la mixité urbaine et les points de contacts « en ville » entre Arabes et Juifs ne furent jamais très importants durant la première partie du siècle).

La Ligne Verte à Jérusalem

La coupure fut radicale : il y eut désormais le dehors, le dedans, l'Est, l'Ouest, deux communautés séparées, administrées d'abord par deux États (Israël et la Jordanie gérant la partie orientale jusqu'à 1967) puis par la seule municipalité israélienne. La réunification de la ville par l'État d'Israël intégrant désormais sa partie arabe⁹ a accentué les signes de partition directement repérables ou tangibles dans les pratiques spatiales.

À Jérusalem, le long de la Ligne Verte, on trouve des résidents palestiniens détenteurs d'une carte d'identité israélienne dotés de droits civils partiels, des Palestiniens habitant en limite du Grand Jérusalem non détenteurs de cartes de résidents et invisibles dans l'espace de la souveraineté israélienne¹⁰, sans oublier les résidents israéliens (juifs) dotés de l'ensemble des droits nationaux et locaux. Et quand bien même la municipalité en 1967 s'efforça d'abolir les signes lisibles de la frontière (barbelés), elle cristallisa une situation d'exception territoriale, en créant des droits d'habiter et de circuler différenciés. La guerre territoriale est devenue urbaine : de part et d'autre de la Ligne Verte, on se juge, on se jauge, on repère les transgressions (flux de non-résidents cherchant du travail à l'Ouest, Palestiniens visitant la nouvelle ville), on guette les actes de malveillance. Issue de l'intérêt militaire ou politique, forgée par un armistice ou plutôt une guerre latente entre deux communautés, devenue ligne de maintien de l'ordre, la Ligne Verte a accentué la polarité communautaire et autres paradoxes urbains.

Le contrôle des déplacements

Le quadrillage militaire mais aussi civil permanent des villes palestiniennes jusqu'à la brève période d'autonomie et durant l'actuelle Intifida ne sont pas sans évoquer les dispositifs biopolitiques décrits par Michel

6. Jusque dans les années quatre-vingt, un Comité constitué de militaires, historiens, archéologues était chargé de l'hébraïsation de la toponymie des villages conquis ou administrés par Israël.

7. En témoignent les nombreux récits palestiniens qui tiennent de cette mise au présent du passé, celui-ci se conjuguant dans chaque mémoire. Il n'y a guère de familles palestiniennes qui n'évoquent dans une discussion la mémoire enfouie de leur village quitté en 1948 où elles ne peuvent retourner, ou qui n'aient gardé la clef de leur maison. Et il y a partout le même souhait d'authentifier l'espace comme palestinien, recréer un territoire à partir d'objets ou signes de la nostalgie (photos, album, histoires...). Plusieurs projets de musées de la Mémoire en Cisjordanie témoignent aussi de ce désir de fixer ostensiblement la mémoire du patrimoine.

8. Par exemple, les récits des historiens palestiniens, mais aussi les descriptions dans les musées font peu de cas de la présence chrétienne ou juive.

9. La réunification est appelée « annexion » par les Palestiniens, la souveraineté d'Israël sur la partie Est n'étant d'ailleurs pas reconnue par la Communauté Internationale.

10. Les Palestiniens non résidents de Jérusalem ne peuvent pas se rendre à Jérusalem et doivent bénéficier d'un permis pour tous leurs déplacements (dès lors « qu'ils traversent » Israël).

Foucault¹¹. L'idéal politique de contrôle de l'espace par l'État israélien, ou plus simplement les seules exigences de sécurité, ont amené avec eux une solide politique d'observation, de codification, de surveillance territoriale et de gestion urbaine.

La surveillance du territoire par Israël repose d'abord sur un système d'enregistrement permanent de tous les flux urbains : déplacements, démographie, habitat, répartition de populations et des résidents, enquêtes foncières, enquêtes militaires... Il fallait au moins jusque dans les années 1990¹² prévenir le risque insurrectionnel (« l'Intifada ») des quartiers urbains en contenant leur développement démographique.

Ce quadrillage urbain prend appui sur un ensemble de dispositifs de contrôle des flux, des biens et des personnes (instaurés aux points d'entrée et de sortie de Jérusalem, comme sur l'ensemble du territoire aux points de contact entre parties israéliennes et palestiniennes). Les limites du Grand Jérusalem ont été maintes fois modifiées, pour intégrer dans la métropole des villages et des quartiers arabes, directement contrôlables à leurs points d'accès et de sortie. L'enquête, la statistique, ne permettent pas seulement de contrôler et comptabiliser, mais aussi de distribuer et de séparer les individus au moyen de politiques urbaines, de limiter le droit d'usage des sols, et les droits de construire¹³.

La situation d'occupation a suspendu toutes les règles d'administration territoriale existantes, et notamment celles du droit jordanien qui existait antérieurement à l'occupation. C'est le droit israélien qui s'applique en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et Gaza pour la gestion de l'espace et les questions urbaines. Plus précisément c'est le droit militaire institué par le Parlement israélien en 1967 qui par suspension du droit jordanien détermine les règles de gestion de l'espace. La conduite des affaires civiles et urbaines a été transférée au Commandant de secteur militaire de chaque zone agissant au nom de l'État israélien et doté de tous les pouvoirs exécutifs et judiciaires. Les conséquences en sont importantes : le projet militaire est devenu projet d'aménagement urbain, le Commandant devenant en quelque sorte l'urbaniste de secteur.

La gestion par ordonnances militaires

Une série d'ordonnances militaires (plus de 400 au total, promulguées 950 fois) encadrent depuis 1967 la gestion de l'espace dans la seule Cisjordanie. Elles définissent un statut spécifique pour les territoires occupés définis comme zone militaire, confisquent et réquisitionnent des terres abandonnées, les exproprient pour raison de sécurité. Elles transfèrent également la juridiction urbaine jordanienne au commandement militaire, abrogent les pouvoirs des maires des villes et villages, et verrouillent les instances de planification urbaine.

Tous les pouvoirs sont dévolus au commandant de secteur pour décider de l'interdiction ou de l'autorisation de construire, pour ordonner les démolitions au motif de la sécurité ou encore pour fixer les règles urbaines (voiries, hauteurs des constructions, affectation des sols, mais aussi modes de cartographie...) dans les villes et villages occupés. Les ordonnances militaires successives entre 1971 et 1988 ont abrogé les commissions locales de planification issues du droit jordanien pour instaurer de nouvelles commissions locales (dirigées par le commandant de secteur et constituées des représentants du ministère de l'Habitat et de l'Agence nationale juive¹⁴) élaborant les schémas locaux d'urbanisme (aussi bien les implantations israéliennes que les secteurs urbains ou ruraux palestiniens). L'autorité en matière de gestion de l'espace a donc progressivement été retirée aux administrations locales (communes et gouverneurs qui avaient des pouvoirs importants pendant le mandat jordanien) ainsi qu'à la représentation autochtone palestinienne (chefs de village, notables).

La ville palestinienne est devenue une ville pensée et conçue d'en « haut » par des autorités militaires imposant leur projet territorial, modifiant les limites urbaines, découpant le paysage au profit des colonies d'implantations¹⁵. de leurs corridors de liaison, des zones tampons de sécurité entre secteurs israéliens et palestiniens et hiérarchisant les liens conformément aux représentations dominantes.

Durant l'occupation, les activités urbaines en territoires palestiniens ont été suspendues : le secteur de la construction a été stoppé tout comme les chantiers de fouilles, les professionnels (architectes, ingénieurs) privés de projets ou de pratiques se sont exilés à l'étranger. Les universités palestiniennes ne sont plus en mesure

11. Le territoire peut être lu avec Foucault comme une surface d'énoncés où le pouvoir se déploie spatialement et stratégiquement. On sait que pour Foucault le pouvoir est destiné à produire des forces, à les ordonner (cf. notamment *La Volonté de Savoir* (1976), *Surveiller et punir* (1975) La population, l'espace sont décrits (à partir du XIXe siècle en Occident) comme objet de surveillance, comme catégorie de pouvoir disciplinaire qui s'exerce à partir du contrôle des corps et des informations performatives sur les mouvements de biens et des personnes. L'armée, la police, les institutions ont pour fonction d'administrer ces techniques de bio-pouvoir. Les sciences sociales et autres outils de connaissance sont des éléments capitaux du pôle biopolitique et du complexe Savoir/Pouvoir.

12. La « nouvelle insurrection » palestinienne aujourd'hui montre l'acuité des dispositifs biopolitiques décrits par Foucault.

13. Par exemple, dans le schéma de planification de Jérusalem, les espaces affectés aux Palestiniens à Jérusalem représentent moins d'un tiers de ceux affectés aux Israéliens. Les coefficients de densité sont d'environ 3,5 pour les secteurs israéliens et 1 pour les secteurs palestiniens.

14. L'Agence nationale juive est l'outil opérationnel de l'État israélien en territoires palestiniens elle est chargée des procédures foncières d'acquisition, expropriation et de la réalisation des zones d'aménagement (« colonies »).

15. Le dispositif militaro-urbain reste en vigueur pour Jérusalem et pour les colonies d'implantation (Zone C).

de délivrer des enseignements normaux. L'ensemble du champ urbain est immobilisé. La pratique de la ville a été symboliquement amputée.

La résistance par l'illégalité

L'ensemble des limitations imposées aux Palestiniens (droit d'échanger, de circuler, de produire, de construire) pendant l'occupation (mais aussi à la suite des accords de paix de 1996 pour ce qui concerne le droit d'aller et venir sur le territoire israélien) a engendré des formes multidimensionnelles de résistance dans l'espace domestique et de proximité : activités économiques informelles, transactions sur le sol, constructions illégales, détournements de l'eau et de l'électricité, circulation sans autorisation, mais aussi manifestations, boycott et grèves, soulèvements...

L'effort de résistance à toutes les échelles (individuelle ou collective, du camp au quartier et à la ville) est ressenti comme un sacrifice du peuple à la « Nation palestinienne » et constitue la nature spécifique de la relation qu'entretient la communauté palestinienne avec son territoire « national ».

L'état d'exception territoriale pendant l'occupation, mais aussi les blocus, bouclages et contraintes ne sont pas sans effets sur les corps, les processus cognitifs, les perceptions spatiales et temporelles ou autres repères mentaux. Le Palestinien (qui dispose encore de peu de droits) a une phénoménologie qui lui est propre, perceptible dans les faits et gestes, les propos. Son espace-temps est limité, fermé et lourd ; il reste difficile pour lui de formuler un projet (construire, s'installer, déménager, quitter le territoire), de se projeter dans un ailleurs et dans un futur proche, dans un autre statut et d'autres limites territoriales que ceux qui lui sont assignés.

L'ensemble des contraintes, les incertitudes pesant sur les projets individuels ou collectifs en matière de construction, d'équipement, d'habitat (notamment à Jérusalem et dans les zones non autonomes) invitent à l'illégalité et à la transgression. Le citoyen préférera construire sans autorisation, voire risquer la démolition (quand il s'agit de secteurs sous contrôle israélien) plutôt que d'attendre un permis de construire qu'il sait improbable voire impossible. L'urgence et l'illégalité deviennent des moyens plus ou moins opératoires de satisfaire ses besoins mais surtout d'inscrire une présence. Être là, quoiqu'il advienne : tout acte d'ancrage, fût-il précaire et symbolique, apparaît comme une victoire sur le temps¹⁶.

La face obscure de l'après-guerre

La guerre a amené ainsi un bouleversement de la ville, de ses domaines de projets, mais aussi de ses morphologies, de sa silhouette. Il existe en Palestine un tissu ancien, une architecture traditionnelle, un ordonnancement des villes et des villages, de Gaza à

Naplouse, de Ramallah à Jérusalem, aisément repérables, constitués de toits-terrasses, de jardins, de rues en escalier qui évoquent un savoir-faire architectural local. Ces systèmes urbains exploitent de façon pertinente le paysage et la géographie et entremêlent des fonctions domestiques, commerçantes, agricoles. Ils avaient peu bougé depuis un siècle mais ont mal résisté à la crise territoriale.

Le régime d'occupation a fabriqué son propre paysage, ses propres interventions sur le cadre bâti. Dans la Palestine occupée, les centres anciens populaires (Ramallah, Hébron, Naplouse) se dégradent. Les constructions et



Ouvrier palestinien contournant un barrage israélien (entrée de Bethléem).

monuments ne sont pas entretenus, interdits à la rénovation, voire à l'habitation pour y limiter les rassemblements (ils étaient aussi murés pour éviter les jets de pierre). Rues, souks sont fermés, les toits-terrasses sont condamnés aux fins de surveillance militaire, des couloirs d'accès spécifiques aux colonies ont été créés (comme à Hébron) qui déstructurent davantage encore le tissu ancien. Les populations urbaines plus aisées quittent les centres-villes pour les quartiers périphériques épargnés par les affrontements, laissant le tissu ancien dégradé aux populations les plus pauvres (Ramallah, Naplouse, Hébron, Bethléem).

16. Dans les zones autonomes, les autorités palestiniennes n'appliquent pas les sanctions réglementaires (démolitions, arrêt des travaux...) sur les constructions illégales, toute destruction renvoyant au trauma de l'occupation ou de la souveraineté israélienne, de ses destructions, punitions, suspensions de travaux (pour les mêmes raisons d'illégalité mais aussi de sécurité militaire).

17. Des expériences de repatrimonialisation ont démarré dans les centres anciens à Hébron, Naplouse, Bethléem avec des réhabilitations de grande taille, mais aussi sous des modes plus diffus, avec la restauration d'immeubles remarquables. A Hébron un projet important de réhabilitation de la vieille ville est en cours avec le soutien de l'autorité palestinienne : il concerne plus de 600 logements, dans une restauration « à l'identique » du centre ancien mamelouke de très grande qualité (maisons de deux niveaux voûtées, rues en galeries qui ouvrent sur des places...). C'est aussi un projet social qui sous-tend le projet urbain : mixité, réouverture des commerces, politique de peuplement pour « dépaupériser » le centre ancien laissé à l'abandon.

Ce passé proche grève aujourd'hui l'image et la vie des centres anciens et globalement le devenir des villes. Une architecture militaire et de « surveillance » rythme encore le cœur des villes qui, à de rares exceptions¹⁷, n'ont pas été réappropriés par les résidents initiaux.

À Jérusalem aucun projet urbain n'a été réalisé depuis 1948 dans la partie orientale de la vieille ville occupée par les populations peu aisées (chrétiens et musulmans), et déjà laissée à l'abandon par les Jordaniens. Mais on rénove, on reconstruit, on homogénéise les portes de la vieille ville, à l'endroit même où les populations locales palestiniennes ont fui (suite à la division de Jérusalem). Au sein d'îlots évidés, de ruines modernisées, de nouveaux décors urbains sont recons-



Habiter en vis-à-vis : le camp de réfugiés de Shu'fat face à la colonie de Reekes Shufa'at (Région de Jérusalem-Est)

titués, parodiant l'architecture ancienne ottomane. Un exemple spectaculaire en est fourni à l'entrée de la vieille ville (porte de Jaffa, à l'emplacement de l'ancien village de Daoud détruit dans les années cinquante) : un complexe résidentiel très haut de gamme (à destination des classes supérieures, intellectuels israéliens ou juifs américains), évoque la silhouette du village ancien. La mémoire du patrimoine local est ici à nouveau invoquée. Cette activation du patrimoine ancien, ultime tentative de redécouverte nostalgique de l'histoire, cherche-t-elle à « racheter » la mémoire palestinienne ? Ou bien s'agit-il du rêve d'accomplissement d'une unité architecturale, c'est-à-dire d'une normalisation ou d'une unification culturelle ?

La modernisation urbaine d'après-guerre a aussi sa face sombre... À vrai dire, la mixité urbaine est très limitée dans la Jérusalem renouvelée et gentrifiée, où les fonctions urbaines, les pratiques communautaires

restent bel et bien séparées et distribuées dans l'espace, où les quartiers arabes demeurent des enclaves plus ou moins oubliées des politiques et des services urbains.

Le devenir des camps et des colonies

Le régime d'occupation et de réunification a, pendant trente années, altéré la nature même du territoire en ouvrant d'un côté des possibilités infinies d'urbanisation dans les parties israéliennes, en limitant de l'autre toute possibilité de vie des populations locales et notamment les droit à construire. Les camps de réfugiés et les colonies d'implantation, figures extrêmes et paroxystiques du conflit territorial, disent la domination d'un paysage sur un autre, les contrastes urbains, morphologiques mais aussi sociaux.

Là où les réfugiés restent assignés à résidence dans des espaces exigus, sans citoyenneté, les colonies d'implantations figurent à l'opposé des possibilités infinies de reterritorialisation¹⁸. Les camps de réfugiés s'égrènent le long des routes de Cisjordanie, à l'entrée même de Jérusalem (le camp de Shu'fat est situé à peine à trois kilomètres de la vieille ville) ou à l'intérieur de la bande de Gaza pour constituer des « non-stop cities », des espaces d'urbanisation continue et denses¹⁹, repoussant ou brouillant sans cesse les limites des villes.

Qu'est-ce qu'un camp ? Les camps ont leur propre matrice urbaine, immédiatement reconnaissable : surpeuplement et pauvreté, constructions basses mitoyennes, usage de matériaux précaires et hétéroclites, succession de maisons doubles ou mitoyennes (originellement des abris) construction à flancs de coteaux ou dans des zones à faible valeur foncière attribuées dans l'urgence, absence d'infrastructures. Constituée originellement sur la base d'abris attribués à chaque famille de réfugiés au cours des vagues d'exil de 1948 ou 1967, cette matrice spatiale s'est conçue dans l'urgence, adaptée à la forte croissance démographique des familles installées depuis quatre décennies. La trame spatiale évolue au fil du temps de façon plus ou moins labyrinthique pour suivre l'accroissement des besoins.

Le camp, figure de l'illégitimité territoriale, ne dépend ni de l'État israélien, ni de l'Autorité palestinienne, ni des Municipalités²⁰ mais des Nations unies.

18. Le rapport de densité peut être de 1 à 100 entre colonies et camps et la densité peut atteindre 20 000 habitants par km² dans les camps de Gaza.

19. 28 camps existent actuellement en Palestine dont 8 dans la bande de Gaza, tous gérés par l'UNWRA depuis 1949, pour une population totale d'environ 1,5 millions de réfugiés. Dans la seule bande de Gaza vivent environ 800 000 réfugiés enregistrés (sur une population totale d'un million d'habitants) dont environ 420 000 en camp. En Cisjordanie, 20 camps sont implantés tout le long du territoire entre Ramallah et Naplouse au Nord, entre Bethléem et Hébron au Sud et autour de Jérusalem. Les camps sont de taille plus modeste, (autour de 20 000 habitants).

20. Les camps sont gérés par l'UNWRA (Office de Travaux et de Secours pour les réfugiés du Proche Orient) qui fournit les services de base.

Il est exclu de la gestion urbaine, ne figure sur aucun plan urbain mais il se fabrique, s'agrandit sur lui-même, en l'attente d'une solution politique peu probable ou plus simplement d'une possibilité pour ses résidents d'acquérir une habitation hors du camp.

Dans le camp, limité par toutes sortes d'interdits (celui de construire et souvent de circuler en dehors du voisinage) tout se fabrique en même temps : échanges, transactions, commerces, services urbains, solidarité dans un solide agencement de réseaux. La mixité des formes (de l'abri à l'immeuble de rapport de huit étages), des fonctions (jardins potagers, commerces, garages, activités souvent informelles), mais aussi des populations (bien que le niveau de vie soit très bas, le taux d'inactivité élevé, on y dénombre des notables, commerçants fortunés), donne au camp sa silhouette particulière, signifie toute l'ambiguïté territoriale liée à une situation provisoire devenue permanente et invente un « mode d'exister ».

Les colonies d'implantation israéliennes forment des espaces « autres », des enclaves urbaines et juridiques. Plus de 200 colonies d'implantation à vocation agricole, industrielle mais surtout d'habitat sont ainsi posées en terre hostile palestinienne au sein d'archipels sur-protégés, qui évitent soigneusement les centres urbains et donc tout rapport à l'autochtonie, à l'environnement immédiat. Comme les camps de réfugiés, les colonies d'implantations sont immédiatement repérables : pavillons ou immeubles en rang serré, masqués

par des miradors et des clôtures de sécurité, blocs de pierre blanche alignés, style architectural importé sans référence au style vernaculaire, isolement spatial et séparation d'avec la communauté locale (elles sont dotées de leurs propres routes, de leurs propres infrastructures, équipements, commerces).

La ville palestinienne se présente ainsi à nous dans des espaces-temps désordonnés. Elle est un lieu de synthèse irréalisable entre guerre et rêve national, elle est depuis un siècle un champ à défendre ou à conquérir. L'urbanisme renaissant en Palestine dans les zones autonomes (opérations d'aménagement monumentales et non achevées, quartiers nouveaux lotis dans le désordre, absence de cadre réglementaire et foncier) dit bien toute la difficulté de penser un développement urbain qui soit producteur de nouvelles formes spatiales et sociales, notamment à destination des populations les plus pauvres.

Les villes palestiniennes « décolonisées » (si une autonomie et une pacification durables devaient advenir) pourront-elles inventer un urbanisme ou un paysage urbain affranchis de cette histoire coloniale, qui contrediraient le point de vue unifiant de la période d'occupation et des guerres successives, qui effectueraient ce passage de sens entre domination et autonomisation (ou décolonisation) ?

Sylvaine Bulle

Sylvaine Bulle, chercheur associée au CERMOC (Centre de Recherches sur le Moyen Orient Contemporain), prépare un ouvrage sur l'urbanisme et l'histoire contemporaine des villes palestiniennes. Dernières publications : « Oublié, ignoré, célébré : les désordres du patrimoine en Palestine », revue *Eurorient*, mai 2001, Paris ; « Borderline, (le cas de Jérusalem/Est) », revue *Parpaings*, avril 2001 ; Gaza, Méditerranée, *Catalogue d'Exposition sous la direction de J.-B. Humbert, Institut du Monde Arabe, Éditions Errance, 2000* ; « Identités nationales et identités urbaines en Palestine : Comment lire l'espace palestinien ? *Revue d'Études Palestiniennes*, hiver 2000. <sbulle@club-internet.fr>